

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2021

* * * * *

Le 19 janvier 2021, se sont réunis, en salle du conseil, les membres du Conseil Municipal de Saint-Désirat, sous la présidence de Thierry LERMET, Maire, dûment convoqués le 15 janvier 2021.

PRESENTS : AIME Véronique - CHOMEL Lilian - DUCOING Stéphane - FURMINIEUX Magali - LEMOINE Catherine - LERMET Thierry - LOURME Françoise - MALSERT Eliette - MONTABONNET Christophe - POSE Guillaume - SAUREL Virginie - SENECHAL Sylvie -

ABSENTS EXCUSÉS : CROUZET Laurence pouvoir à LEMOINE Catherine - DESCORMES Alain pouvoir à LERMET Thierry

ABSENTS : SIGNOVERT Jacky

SECRETAIRE DE SÉANCE : LOISEAU Mélissandre, secrétaire de Mairie

* * * * *

M. le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter trois délibérations :

- COMPTABILITE: Ouverture des crédits 2021 pour dépenses d'investissement
- CENTRE BOURG: Aménagement de la cuisine du commerce multiservice
- ANNONAY RHÔNE AGGLO: Désignation du représentant de la commune au comité partenaire d'Annonay Rhône Agglo

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

D2021 01 01 - COMPTABILITE – DECISION MODIFICATIVE N° 2-2020

Rectification des mandats émis ou à émettre. Il convient de transférer :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
Article 66111 chapitre 66		2 000.00 €		
Article 6574 chapitre 65	2 000.00 €			
TOTAL	2 000.00 €	2 000.00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **VALIDE** la décision modificative décrite ci-dessus.

D2021-01-02 – CENTRE BOURG – DEPLACEMENT DU DEBIT DE TABAC

M. le Maire informe les membres du conseil que dans le cadre de l'ouverture prochaine du nouveau commerce multiservice, il est obligatoire de procéder au déplacement du débit de tabac et de l'afficher en mairie 2 mois avant l'ouverture.

En effet, le débit de tabac situé 23 place du marché 07340 à Saint Désirat rouvrira à la fin des travaux du centre bourg, dans les nouveaux locaux situés au 152 Place Simone VEIL, 07340 Saint Désirat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **VALIDE** la décision décrite ci-dessus.

D2021 01 03 - COMPTABILITE - OUVERTURE DES CREDITS 2021 POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de solliciter l'ouverture de crédits pour 2021 afin de pouvoir mandater les factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021 et ce, dans la limite de 25 % des sommes budgétées (budget primitif + décisions modificatives) en investissement en 2020.

Chapitre – article	Budget voté 2020 + DM	Ouverture crédits à hauteur de 25 %
Chapitre 20 – article 2031	21 900.00 €	5 475 €
Chapitre 20 – article 2051	80 000.00 €	20 000 €
Chapitre 21 – article 2111	11 901.00€	2 975.25 €
Chapitre 21 – article 21311	25 500.00 €	6 375.00 €
Chapitre 21 – article 21312	5000.00 €	1 250.00 €
Chapitre 21 – article 21318	9 000.00 €	2 250.00 €
Chapitre 21 – article 2135	175 000.00 €	43 750.00 €
Chapitre 21 – article 21534	66 985.52 €	16 746.38 €
Chapitre 21 – article 21578	7 000.00 €	1 750.00 €
Chapitre 21 – article 2158	1 000.00 €	250.00 €
Chapitre 21 – article 2183	2 500.00 €	625.00 €
Chapitre 23 – article 2313	1 165 000.06 €	291 250.02 €
Chapitre 23 – article 238	701 002.00 €	175 250.50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **VALIDE** la décision modificative décrite ci-dessus.

D2021 01 04 – CENTRE BOURG – AMENAGEMENT DE LA CUISINE DU COMMERCE MULTISERVICE

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'aménagement de la cuisine du commerce multiservice, il est nécessaire de choisir le cuisiniste. M. le Maire présente 3 devis :

- Devis NEGOSMAT pour un montant de 17 313.00 € HT
- Devis SEMA pour un montant de 30 212.29 € HT
- Devis KOROL EQUIPEMENT pour un montant de 20 528.00 € HT.

Le Conseil Municipal, Après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité,

- **CHOISIT** le Devis NEGOSMAT pour la qualité de sa réponse et sa disponibilité.

-**DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif 2021 : chapitre 21 – article 2135

D2021 01 05 – ANNONAY RHÔNE AGGLO – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE SAINT DESIRAT

Vu le courrier reçu le 12 janvier 2021 indiquant la nécessité de désigner un représentant de la Commune au sein du comité des partenaires, sur la mobilité (transports).

Vu l'adhésion de la Commune de Saint-Désirat à Annonay Rhône Agglo depuis de très nombreuses années,

Monsieur le maire rappelle qu'il appartient donc au Conseil Municipal de désigner son représentant et propose :

- Mme Véronique AIME en qualité de représentant titulaire,
- Mme Virginie SAUREL en qualité de représentant suppléant

Le Conseil Municipal, Après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité.

- **DESIGNE** Mme Véronique AIME et Mme Virginie SAUREL en qualité de représentants de la Commune de Saint-Désirat du comité partenaire d'Annonay Rhône Agglo.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Jardins Partagés : l'association collectif solidarité nous a fait une demande pour disposer de la parcelle communale attenante au cimetière pour en faire un jardin potager. Après un tour de table aucune opposition mais une volonté d'élargir cette offre à l'ensemble des habitants quitte à scinder en 2 ou 3 cette parcelle. Une réponse sera faite dans ce sens. Après vérification sur la faisabilité de la création de jardins potagers partagés sur cette parcelle une information sera diffusée aux habitants.

CAUE : Suite à la convention contractée avec le CAUE, 2 intervenants sont venus pour un état des lieux concernant l'aménagement du centre-bourg. Une nouvelle visite est prévue mi-février puis seront programmés des ateliers de travail avec les habitants. Les personnes inscrites dans la commission citoyenne seront informées du calendrier.

Transports : suite à la délibération pour nommer des représentants auprès de l'Agglo au sujet de la mobilité il a été question des transports scolaires. Depuis le transfert de cette compétence Départementale à l'Agglo et à la Région le service proposé n'est pas satisfaisant. Nos représentants ont pris note de l'ensemble des problèmes afin de les solutionner.

Epicerie : Mme DUBUIS a fait remonter à la mairie les nombreux soucis qu'elle rencontre à cause du chantier du centre bourg (coupure d'eau, problèmes électriques et téléphoniques). Un point a été fait avec le responsable du chantier pour régler ces différents problèmes.

Date des prochains conseils mercredi 24 février 2021 et mardi 23 mars 2021